

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 28 avril 1983

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 25 avril, de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M^{lle} Carney (p. 24689).

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le Président, je participe avec plaisir à ce débat sur le budget. Tous les députés admettront sans doute qu'il n'y a rien de plus difficile pour un gouvernement que d'établir un budget. A titre de collègue et de Canadien, je tiens à féliciter de tout cœur le ministre des Finances (M. Lalonde) de son magnifique effort.

Des voix: Bravo!

M. Lumley: A ma connaissance, aucun autre budget n'a prévu de mesures aussi constructives en vue de régler les problèmes fondamentaux de l'économie canadienne. Lors de son exposé budgétaire, le ministre a affirmé, à juste titre, que la reprise était amorcée. Les mesures qu'il a annoncées vont contribuer pour beaucoup à créer le climat de confiance nécessaire pour accélérer la reprise et à réaliser notre objectif, qui est de donner aux Canadiens des emplois stables.

En matière de création d'emplois, ce budget de reprise comporte deux grands volets. Il y a tout d'abord, dans l'immédiat, la création directe d'emplois et les projets spéciaux de relance entrepris par le gouvernement fédéral. Le second volet consiste à renforcer le secteur privé, qui constitue le fondement de la prospérité à long terme de tous les Canadiens. En ma qualité de ministre responsable du développement industriel et régional, je m'en tiendrai aujourd'hui à cet aspect de notre programme économique de relance. Il va de soi, monsieur le Président, que je n'aurai pas le temps d'exposer en détail toutes les mesures que mon ministère entreprendra à cet égard. Cependant, je vais tâcher d'en faire ressortir les principaux mécanismes.

On a maintes fois répété avec raison que le secteur privé était et va toujours demeurer le moteur essentiel de la croissance économique du Canada. Toutefois, ne nous faisons pas d'illusions.

Les industries canadiennes n'ont jamais eu à affronter un aussi grand défi que maintenant. Les pays en développement aussi bien que les pays industrialisés nous livrent une concurrence commerciale de plus en plus vive, non seulement par rapport à nos débouchés étrangers mais également sur notre

marché intérieur. Le budget prévoit pour les entreprises canadiennes des mesures qui les aideront précisément à relever ce défi.

Le budget s'attaque à la situation actuelle de façon réaliste. Le ministre reconnaît que le secteur privé a subi des tensions extraordinaires ces dernières années, ainsi qu'en témoigne la baisse spectaculaire des bénéfices des sociétés. Il est inutile de dire à la Chambre que sans profit, les sociétés ne feraient pas d'investissements, que sans investissements, la compétitivité de nos entreprises ne ferait que décliner et que l'impossibilité de soutenir la concurrence a pour effet de supprimer des emplois. Ce budget donne aux entreprises canadiennes, surtout celles de petite et moyenne importances qui ont moins de moyens à leur disposition, la possibilité de redresser leurs finances et de se débarrasser de leur lourde dette. Elles pourront alors utiliser l'argent qui leur sert actuellement à payer des intérêts, de façon plus productive, en créant des emplois.

Le fonds spécial de relance des investissements de 300 millions de dollars, annoncé dans le budget, servira immédiatement à stimuler les investissements dans le secteur privé. Les 100 millions de cette année et les 200 millions de l'année prochaine s'ajoutent au montant déjà accordé pour mon ministère, ce qui nous permettra d'accorder à l'industrie une aide directe de 2.5 milliards de dollars au cours de cette période de deux ans.

Nous avons consulté le secteur privé et il semblerait que les entreprises canadiennes envisagent d'entreprendre de nombreux projets. Nous pensons que cet argent supplémentaire contribuera à accélérer ces investissements.

● (1110)

Comme vous le savez, le gouvernement a avancé un grand nombre de ses propres programmes de dépense, afin que ces projets puissent être entrepris plus rapidement. Non seulement ce programme spécial de relance aide à créer des emplois à court terme, mais il permet également au gouvernement de puiser dans la réserve de capitaux pour répondre à ces besoins financiers quand les emprunts du secteur privé auront diminué. Les emprunts de l'État iront en diminuant au fur et à mesure que les investissements du secteur privé iront en augmentant, et c'est là une condition essentielle à une reprise durable et à long terme.

Certaines activités bien spéciales seront entreprises dans le cadre du vaste plan établi par le budget. Il vaut la peine d'insister de nouveau sur un des objectifs visés, l'accroissement de la productivité. Le gouvernement et le secteur privé, ce qui comprend le patronat et la main-d'œuvre, doivent déployer leurs ressources en vue de rendre nos produits plus concurrentiels pour nous permettre de conserver et même d'accroître notre part du marché.